LE NUMERO : 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE : 186, Rue de Paris
PARIS : 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

LUNDI 22 DECEMBRE 1930

BUREAUX :
ROUBAIX Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléph. 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

QU'EST-CE QUE LA BOURSE ?

Nous terminons aujourd'hui cette série d'articles, forcément superficiels, sur les opérations qui se pratiquent au grand marché des valeurs mobilières qu'on appelle la Bourse. Ceux de nos lecteurs qui sont au courant des sujets que nous avons sommairement effleurés ont bien compris que notre intention n'était pas de faire un cours, même très élémentaire, mais de donner, aux personnes qui n'en avaient pas la moindre idée, quelques aperçus très simples des plus ordinaires opérations de bourse.

Marché à Prime et Liquidation

A côté du marché ferme, à terme, existe le marché à *prime*. Qu'est-ce que la prime ? En langage de bourse, prime signifie l'indemnité convenue à l'avance, moyennant l'abandon de laquelle l'acheteur peut annuler ou résilier un marché à terme qu'il a contracté.

Un marché à prime engage le vendeur et laisse l'acheteur libre de conclure ou non.

LA BOURSE DE NEW-YORK DANS WALL-STREET

Au moment du contrat, l'acheteur remet au vendeur, ou à son intermédiaire, une partie du prix convenu dont le montant a été fixé et qu'on appelle prime. Si, la veille de la liquidation, l'acheteur désire résilier le marché, il en avise le vendeur et lui abandonne la prime. Quels sont les avantages offerts par le marché à prime ? Il permet au spéculateur de faire des opérations de grande envergure en ne risquant qu'un modeste capital.

Prenons un exemple :

Le 10 du mois, vous contractez un marché à prime en achetant vingt-cinq actions des Mines de Z... Ce jour-là, la cote indique l'action Mines de Z... vaut 200 francs *dont 5 francs*. Cela signifie que, si vous résiliez le marché, vous devez abandonner au vendeur 5 francs par titre. Admettons que, vers le 20 du mois, le cours des Mines de Z... monte à 220 francs. Qu'allez-vous faire ? Si vous êtes raisonnable vous donnerez à votre banquier ou coulissier l'ordre de vendre immédiatement vos vingt-cinq actions et, la veille de la liquidation, vous ferez aviser le vendeur que vous levez, c'est-à-dire prenez possession, des titres que vous lui avez achetés le 10 par contrat de marché à prime. Donc, vous aurez vendu 220 francs, des valeurs que vous n'aurez achetées que 200 fr.

Si le cas contraire s'était produit, si entre le 10 du mois et la veille de la liquidation, l'action était tombée à 190 francs, vous auriez dans les conditions exigées, fait savoir à votre vendeur, que vous résiliez le marché et lui abandonniez la prime de 5 francs. Vous n'auriez perdu que 125 francs après avoir couru la chance de gagner beaucoup plus.

Le taux de la prime est plus ou moins élevé selon la valeur du titre.

Le mécanisme du marché à prime permet plusieurs combinaisons, mais son principe reste le même.

Toutes ces opérations d'achats et de ventes à terme se règlent au moment de la liquidation. Les spéculateurs qui ont opéré ferme paient les valeurs qu'ils ont achetées ou livrent celles qu'ils ont vendues. Ceux qui ont opéré à prime abandonnent leur prime ou déclarent lever les titres. Quant à celui qui, le jour de la liquidation, ne remplit pas ses engagements, eh bien on l'*exécute*. Ce qui signifie que l'intermédiaire qu'il a chargé de ses opérations, agent de change, coulissier ou banquier, se rembourse en réalisant les garanties que son client lui avait données.

Au Parquet, il y a deux liquidations par mois : l'une le quinze, l'autre le dernier jour du mois. En coulisse, il n'y en a qu'une, le dernier jour du mois.

La Hausse et la Baisse

La Bourse est une personne très impressionnable. Les moindres événements modifient son humeur. Dans une même séance, pour les mouis les plus futiles, elle passe du rire aux larmes, enrichit les uns, ruine les autres et témoigne le plus souvent d'une versatilité déconcertante.

C'est l'éternelle loi de l'offre et de la demande qui provoque la fluctuation des cours. Etes-vous déjà allé à la Salle des Ventes et avez-vous assisté à une vente aux enchères ? Si oui, vous avez eu l'image assez ressemblante de ce qui se passe au marché des valeurs mobilières. Vous avez été surpris de voir vendre pour un prix dérisoire une belle pendule qui, selon vous, valait très cher et, d'autre part, céder pour une somme exagérée une vieille bicyclette dont vous n'auriez pas voulu. Pourquoi ? Parce que ce jour là, il n'y avait que très peu d'amateurs de pendules et beaucoup de bicyclettes.

A la bourse, certains jours, ce sont les Mines d'Or qui sont très demandées, puis les Pétroles, puis la Rente, puis les valeurs industrielles, etc... Chaque catégorie a ainsi, à tour de rôle, ses adorateurs. Les raisons de ces caprices ? qui les connaît ? Certes, la Haute Finance, les divers syndicats d'agents de change, de coulissiers et de banquiers dirigent, tant soit peu, les préférences de leur clientèle. En tout cas leur influence s'exerce très rarement sur l'ensemble du marché et leur action ne saurait être que spasmodique.

Les événements de la politique et principalement ceux de la politique extérieure ont, eux, une influence incontestable et puissante sur la tenue du marché tout entier. Avant la guerre, lorsque le dément Guillaume II avait prononcé un discours belliqueux, le lendemain les cours s'effondraient lamentablement. Chacun prenait peur et s'empressait de troquer contre de bonnes pièces d'or les belles feuilles de papier qu'il avait en portefeuille. Lorsque l'horizon politique est sans nuage, que les affaires marchent bien et que la confiance règne, la bourse est souriante : on achète beaucoup, on vend peu et les cours montent... montent...

Les fluctuations des bourses étrangères, celle de Bruxelles, de Londres et principalement de New-York où se brassent des affaires colossales ont une très sensible répercussion sur celle de Paris. Mais on a vu la bourse de New-York être mauvaise et la nôtre rester bonne. On ne sait rien et il faut se méfier des donneurs de bons *tuyaux*.

Celui qui pourrait dire la veille ce que fera la bourse du lendemain, celui-là deviendrait le maître du monde... Heureusement qu'il n'existera jamais !

A. P.

L'ASSEMBLÉE DES SOURDS ET MUETS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

L'Association Amicale des Sourds et Muets du Nord et du Pas-de-Calais, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, a été reçue hier à 12 h., à l'Hôtel de Ville de Lille.

Après que les membres de cette société eussent admiré le chef-d'œuvre qu'est la nouvelle mairie de Lille, ils furent accueillis dans la salle des mariages par MM. Charles St-Venant, adjoint, représentant M. Roger Salengro, député-maire de Lille ; Coolen, adjoint ; Peters, Courouble, Bour, Leroy, etc., conseillers municipaux ; Planque, secrétaire général de la Mairie.

M. Cagnier, président des Sourds et Muets du Nord, entouré des divers membres du Comité, remercia la municipalité pour son accueil chaleureux, il glorifia la mémoire de l'abbé de Lépée, inovateur du système qui a permis aux silencieux de se faire comprendre. Il termina en citant les noms des nombreux artistes sourds et muets qui ont doté la France d'œuvres magnifiques, ainsi que celui de M. Loubet, le doyen des professeurs dans les instituts de sourds et muets.

M. Saint-Venant remercia le président de son allocution, souhaita la bienvenue aux délégués et leur promit l'appui entier de la Municipalité.

Un vin d'honneur clôtura cette belle réception.

Les sourds et muets du Nord et du Pas-de-Calais après leur visite de l'Hôtel de Ville de Lille, entourant M. Coolen, adjoint au maire, que l'on voit au centre du premier plan, ayant à sa droite, MM. Leroux, trésorier et Pagnier, président d'honneur de l'Association des Sourds et Muets du Nord et du Pas-de-Calais.

LE DIVORCE DU ROI DE ROUMANIE

Le « Giornale d'Italia » publie un communiqué de la légation de Roumanie à Rome, dans lequel il est dit :

« A propos des déclarations faites au correspondant du « Giornale d'Italia » par une personnalité roumaine de l'entourage du roi Charles, nous précisons que Sa Majesté a reçu, il y a quelques mois, une lettre de la princesse Hélène la priant de ne faire aucune démarche pour l'annulation du divorce, la princesse ne voulant pas reprendre la vie en commun. »

RETOUR AU CALME EN ESPAGNE

Les nouvelles reçues de toutes les provinces d'Espagne confirment que la situation redevient partout normale. En effet, les grèves ont reçu pour la plupart une solution. Les autorités militaires poursuivent activement la fermeture des locaux et des associations ouvrières de caractère syndicaliste. Ces autorités déploient une grande activité en ce qui concerne le Conseil de guerre, devant lequel les personnes accusées d'avoir commis des actes d'une certaine gravité doivent comparaître.

UN PARI DE JUIN TENU EN DÉCEMBRE

Tandis qu'il prenait ses ébats dans les eaux tièdes de la rivière de Muwanhee (U.S.A.), agréablement réchauffée par les généreux rayons du soleil de juin, M. Walter Secosh, avec une belle assurance, fit le pari de plonger dans les mêmes eaux, lorsque viendrait décembre. Tout docilement décembre arriva. Et quand sonna l'heure de tenir le pari, le thermomètre marquait quelques degrés au-dessous de zéro et il gelait à pierre fendre ! Mais un pari est un pari lorsqu'on a comme M. Walter Secosh, le sens de l'honneur. Bravement, à l'heure dite, il fit dans la glace un trou qui l'accueillit, cela se conçoit, plutôt fraîchement. En dépit de cela, notre parieur, avec le sourire, plongea cinq fois, héroïque et frissonnant, comme le montre notre photo. (W. W. Pbl).

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

Les 20.000 francs remis par M. Robenne à M. Vidal

Voici, d'après la sténographie publiée par la Commission parlementaire d'enquête, des détails sur la 3e audition de M. Robenne, Dazcona.

M. G. Mandel interroge ce dernier : Mais pourquoi avez-vous donné 20.000 fr. à M. G. Vidal ? M. Robenne : Parce que c'était lui qui m'avait parlé le premier de la « S.N.I.A. Viscosa » ; qui, venant de Rome, m'avait dit : Cette affaire est intéressante ; il faut y intéresser moralement : suivez-nous un peu ; soyez notre ami, suivez-nous. Vous savez...

M. G. Mandel : Quand vous a-t-il dit cela ? Est-ce au début de mai ? M. Robenne : Après son retour de Rome, c'est-à-dire au début de mai. M. Mandel : Mais comment pouviez-vous l'aider à ce moment ?

M. Robenne : En parlant avec lui, en en parlant avec M. Oustric. M. G. Mandel : Ce n'est pas en en parlant avec M. Vidal que vous serviez les intérêts de la « S.N.I.A. Viscosa ». M. Robenne : Je le lui demanderai. M. Georges Mandel : Je commence par vous le demander à vous. M. Robenne : Je ne sais pas d'une façon précise. Je vois votre question.

« JE N'AI PAS CHOQUÉ M. GASTON VIDAL »

M. G. Mandel : Et alors vous avez été payé pour faire des démarches dont vous ne vous êtes pas acquitté tout comme vous avez reçu de l'argent pour une publicité que vous avez oubliée de faire. M. Robenne : Parfaitement.

M. G. Mandel : C'est M. Vidal qui vous a demandé ces 20.000 fr. ? M. Robenne : C'est moi qui les lui ai offerts. Il m'avait fait faire une affaire. C'était naturel. J'ai eu 100.000 fr., je lui ai remis 20.000 fr. Le témoin précise qu'il a donné cette somme à M. Vidal parce que celui-ci lui avait fait gagner de l'argent. M. Mandel : Vous n'avez pas craint de choquer M. Vidal en lui donnant ces 20.000 fr. M. Robenne : Je ne sais pas si j'ai craint de le choquer, mais je ne l'ai pas choqué.

L'HISTOIRE DE LA PROMOTION DANS LA LÉGION D'HONNEUR

A la question de M. Mandel : Qui vous a fait décorer, M. Robenne répond :

Je vous assure qu'ils doivent être plusieurs. Si vous voulez m'interroger et me dire des noms ? M. G. Mandel : Vous m'avez déjà dit hier que c'étaient vos mérites, je vous demande qui les a fait valoir. M. Robenne : Je vous demande pardon de la réponse de mauvais goût que je vous ai faite hier. M. G. Mandel : Oh ! il n'y a pas lieu. Mais je tiens à savoir qui a fait valoir vos mérites. M. Robenne : Je vous assure que je n'essaie pas de vous induire en erreur.

Ce sont peut-être des députés du centre auxquels j'avais affaire. Je suis un vieux journaliste. J'ai commis une faute, c'est entendu, et c'est la fin de ma carrière, mais j'ai été pendant des années un bon journaliste.

M. Guernut : Est-il dans les usages de la corporation de conserver l'argent qu'on vous demande de distribuer ?

M. Robenne : Lorsqu'on ne l'a pas distribué dans certains budgets.

M. Guernut : C'est dans les usages courants ?

M. Robenne : Il est assez difficile de le dire. Cela se fait continuellement.

M. Guernut : C'est cela.

M. Compère-Morel : Une maison donne une somme de tant et indique : Voilà quelques personnes à qui je voudrais que vous donniez quelque chose et elle laisse l'agent libre.

M. Robenne : M. Compère-Morel connaît très bien la question, il sait que la publicité commerciale est toute autre chose. C'est du commerce, ajoute-t-il, ce n'est plus du journalisme.

M. Robenne donne les dates de ses promotions dans la Légion d'Honneur au dire du Ministère de l'Intérieur, Chevalier en 1911, Officier en 1920 ou 1921, sous 2 cabinets Briand.

M. Scapini : Qui connaissiez-vous particulièrement au Cabinet de M. Briand ?

M. Robenne : Depuis fin 1911, j'habite Paris mais jusqu'en 1911, j'habitais Tours. J'étais un provincial et je ne savais pas qui M. Briand avait comme chef de Cabinet. J'ai été décoré de la façon la plus normale et la plus banale.

M. Scapini : Vous aviez des sympathies au Cabinet en 1920 et 1921 ?

M. Robenne : En 1921, je connaissais tout le monde.

M. Scapini : Et plus particulièrement, personne ?

M. Robenne : Je vous demande pardon de vous interroger à mon tour : Savez-vous qui était chef de Cabinet ?

M. Scapini : Personnellement je ne le sais pas.

M. Robenne : Si on me le disait je répondrais par oui ou par non. Vous pouvez être sûr que je ne vous induirai pas en erreur. M. Scapini : Avez-vous entretenu des relations plus suivies avec un membre quelconque du Cabinet ? M. Robenne ne répond pas, il se retire.

LES EXPLOITS D'UN DÉVOYÉ CAMBRIOLEUR, A BOULOGNE-SUR-MER

Surpris dans une villa, il frappa d'un coup de couteau le propriétaire

Ainsi que nous l'avons relaté précédemment, depuis deux semaines, Boulogne-sur-Mer connaît des cambriolages qui dénotent que leur auteur est non seulement un acrobate, mais un individu très dangereux.

Le malfaiteur, dans la matinée d'hier, dimanche, a commis une tentative de meurtre sur la personne d'un industriel. Malgré les diligentes et minutieuses recherches, dirigées, en personne, par l'actif M. Pierret, commissaire central, l'escarpe a pu s'esquiver du Casino municipal, dans lequel il avait cherché refuge. Il est connu et son arrestation ne saurait tarder non plus que celles de ses complices sur, sûrement, il en a.

« Donne-moi mille francs ou je te tue ! »

Au 92 du boulevard Sainte-Beuve, tout à côté de l'Hôtel du Pavillon Impérial, est construite une luxueuse demeure qu'occupent M. et Mme Tilletie, fabricants de boîtes métalliques, et leur famille.

Dimanche matin, vers huit heures, la bonne, Mlle Marcelle X..., était occupée à la sortie des poubelles et au nettoyage du garage. La porte de celui-ci était simplement entr'ouverte et, malgré le cambriolage des jours précédents rue Jules-Lecomte, toute proche, jamais on n'aurait pu croire qu'à cette heure la maison pût recevoir la visite d'un inconnu particulièrement dangereux. Soudain, la patronne, Mme Tilletie, entendit un bruit qui lui parut anormal à l'étage supérieur, car elle savait la bonne occupée au rez-de-chaussée. Elle monta au premier étage et grande fut sa frayeur en se trouvant en présence d'un homme la figure noiroie, mal habillé, très sale, et qui, brutalement, lui dit : « Donne-moi mille francs ou je te tue ; oui, je te tue ! »

A peine avait-il prononcé ces paroles que Mme Tilletie poussa des cris d'effroi qui alarmèrent son mari.

Le geste meurtrier

M. Tilletie, en tenue sommaire, grimpa à son tour à l'étage, précédé de la bonne, qui, elle aussi, avait entendu. Mlle Marcelle vit soudain l'homme et le reconnut pour être celui qui, chaque soir, affirma-t-elle, passait boulevard Sainte-Beuve. Arriva M. Tilletie, lequel lui dit : « Tu veux de l'argent, attends, je vais t'en donner !... » Il venait à peine d'achever sa phrase que l'homme, sans mot dire, sortit un couteau de sa poche et en frappa M. Tilletie au sein gauche et à la jambe, et prit la fuite.

Une chasse à l'homme

Bien qu'assez fortement blessé, M. Tilletie se mit à la poursuite de son agresseur et, toujours en tenue sommaire, le poursuivit dans la rue, où il avait pu se sauver.

Boulevard Sainte-Beuve, arrivait M. T... L..., lequel, apercevant un homme ensanglanté courant derrière un quidam à la mine suspecte, se mit également à la poursuite de ce dernier, ainsi qu'un garçon-charcutier.

Sans souci de sa tenue, M. Tilletie espérait arrêter son agresseur lorsque sa blessure le força à arrêter et à rentrer chez lui. Mais, M. T... continuait la poursuite et il allait atteindre l'escarpe, lorsque celui-ci enjamba une fenêtre ouverte du Casino et s'y engouffra.

Traqué dans le Casino

La police, immédiatement alertée arriva immédiatement sur les lieux, sous la direction de M. Pierret, commissaire central, avec une équipe d'agents conduits par M. Beaujean, commissaire de permanence, et l'officier de paix M. Caziers, etc...

Le Casino fut cerné, puis fouillé. Durant un certain temps, les policiers, qui étaient accompagnés de chiens, trouvèrent la trace des pas du cambrioleur qui portait des espadrilles. Ils remuèrent décors, entrèrent dans mille recoins, mais, au bout de trois heures abandonnèrent les recherches, n'ayant pu trouver l'homme.

M. Pierret se dirigea alors vers la villa du drame.

M. Tilletie avait reçu les soins du docteur Houzel et avait dû s'aliter ; cependant, son état n'est pas grave.

Le signalement du malfaiteur

D'après le signalement qui a été transmis, l'homme est de taille plutôt moyenne, vêtu d'un pantalon rayé, sale, d'un veston gris avec casquette de même couleur. Il paraît être âgé d'une vingtaine d'années.

En réalité, c'est le signalement d'un fils de famille connu et que l'on recherche vainement depuis le cambriolage de la rue Nationale. D'après ce que nous avons pu savoir ce dévoyé, sans ressource aucune, est capable de tout.

Il est à souhaiter que ce dangereux individu tombe rapidement entre les mains de le police.

P. M.

LE CONGRÈS DES SERVICES PUBLICS DE LA RÉGION DU NORD A LILLE

Le Congrès régional des Syndicats des Services publics du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme s'est tenu, hier à Lille, à la Bourse du Travail.

Le matin, à 11 h., le Congrès départemental pour la section du Nord a tenu ses assises. La séance était présidée par M. Michaud, secrétaire fédéral, assisté de M. Thouvignon, de Lille. A cette Assemblée, on discuta : 1 De la question de l'organisation des Syndicats d'arrondissement ; 2. Des questions intéressant les groupements départementaux, puis on procéda à la lecture des rapports moraux et financiers, qui furent adoptés à l'unanimité.

Les congressistes entourant leur président, M. Michaud, secrétaire de la Fédération Nationale, que l'on voit, au centre du premier plan, ayant à sa droite, M. Planque, secrétaire général de la mairie de Lille et à sa gauche, M. Saint-Venant, adjoint au maire.

L'après-midi à la Mairie de Lille s'est tenue la seconde séance de travail, consacrée aux trois départements.

A l'ouverture de la séance, on procéda à la lecture des rapports moraux. On discuta des questions financières et l'on revisa les statuts fédéraux.

Précédemment à cette réunion, une réception fut réservée aux congressistes à la Mairie de Lille. C'est M. Saint-Venant, adjoint au maire de Lille qui se chargea d'accueillir les employés des services publics. Il leur souhaita la bienvenue et les encouragea dans leurs travaux.

M. Thouvignon le remercia de son amabilité. Assistaient à cette réception : MM. Peeters, Dillies, Courouble, Bour, Vandenberghe, conseillers municipaux de Lille ; Planque, secrétaire général de la Mairie de Lille.

A la séance de l'après-midi, on notait la présence de 20 délégués régionaux.

Pour le **Pas-de-Calais**, on remarquait MM. François, Bouilly, Bertin, Mouton, Vasseur, Cresson, Dilliou, Destrebecq, Pelit, Pouchart, Hoel, Guérin.

Pour la **Somme** : MM. Lemoine, Delhomelle, Malfait.

En fin de séance, on procéda à la réélection du Bureau. Furent élus : MM. Thouvignon, délégué régional ; Dehey, délégué régional adjoint ; Quint, secrétaire général ; Vermersch, trésorier ; Castelain, archiviste.

UNE CATASTROPHE près de Grenoble

Une route s'est effondrée et une vingtaine d'ouvriers auraient été ensevelis.

Hier, vers 18 h. 30, près de Bourg-d'Oisans, aux chantiers du barrage du Chambon, la route de Grenoble au Lautaret s'est effondrée, entraînant avec elle deux locomotives de service pour les travaux.

L'éboulement est venu s'abattre sur les chantiers inférieurs. Une vingtaine d'ouvriers auraient été ensevelis.

JUBILÉ PARLEMENTAIRE DE M. LOUIS MARIN

Sur l'initiative de diverses personnalités nancéiennes, un banquet a été offert hier à M. Louis Marin, à l'occasion du 25e anniversaire de sa première élection à la Chambre des députés.

La cérémonie a réuni à Nancy un grand nombre d'amis personnels de M. Louis Marin, de parlementaires, de conseillers généraux de Meurthe-et-Moselle, ainsi que des délégations des départements voisins.

REMISE D'ÉPÉE D'ACADÉMICIEN

Hier après-midi a eu lieu, à la Sorbonne, sous la présidence du peintre Julien Lemordant, aveugle de guerre, la remise solennelle de son épée d'académicien à M. Charles Le Goffic. Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Henri Bordeaux, Georges Lecomte, Pierre de Nolhac, de l'Académie Française ; Le Model, Dupuy Norbert, Sevestre, Charles Chassé, etc...

NOEL A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Comme les années précédentes, à l'occasion de Noël, le Président de la République a offert hier une matinée aux enfants des écoles de la ville de Paris appartenant à des familles nombreuses et particulièrement dignes d'intérêt. Désignés par les maires des différents arrondissements, 200 garçons et fillettes sous la conduite d'instituteurs et institutrices, sont arrivés à 14 h. 30, en autobus, à l'Elysée. Après avoir assisté, dans la grande salle des fêtes du palais, à un spectacle cinématographique amusant, les jeunes invités du Président de la République ont été conviés à un goûter. Puis, M. Doumergue a présidé la distribution des jouets d'un splendide arbre de Noël.

A LA MÉMOIRE DE M. MÉLINE

Une manifestation à laquelle ont pris part la Société des Amis de Jules Méline, le maire de Remiremont et ses adjoints, le bureau de la Société d'Agriculture et d'autres personnalités industrielles et agricoles, s'est déroulée hier au cimetière de Remiremont devant la tombe de Jules Méline, dont c'était le cinquième anniversaire de la mort. La cérémonie a eu lieu en présence des membres de la famille de l'Homme d'Etat. M. Gentil, conseiller d'Etat à la Cour des Comptes, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a évoqué la figure de M. Jules Méline « qui toute sa vie, n'eu d'autre objectif que la prospérité et la sécurité du pays par l'harmonieux équilibre des forces productrices nécessaires à son économie nationale ». Tous les assistants ont salué ensuite les membres de la famille de M. Jules Méline.

CHALUTIER DISPARU

On mande de San-Antonio (Sardaigne) au « Polo di Roma » :

« Un chalutier ayant à bord cinquante et un pêcheurs a disparu depuis une dizaine de jours. Il est considéré comme perdu ».

M. H. CADOT EST ÉLU SÉNATEUR DU PAS-DE-CALAIS

Pour ne pas rompre la tradition, l'élection sénatoriale du Pas-de-Calais s'est passée dans le plus grand calme. Il n'y eut en somme que des parlotes, quelques fois un peu élevées de ton, mais aucune discussion pouvant amener la moindre intervention d'agents ou de gendarmes qu'on avait soigneusement cachés.

Les inspecteurs de sûreté assuraient toutefois un discret service d'ordre, sous les ordres de M. Rosset, commissaire spécial, et de M. Marteaux, commissaire de police.

Il faut louer les nombreux délégués sénatoriaux d'avoir conservé une si haute dignité de leurs fonctions électorales.

Quand on annonça le second tour, que l'on préboyait, les délégués des troupes pacifiques descendirent en ville pour gagner les hôtels et les restaurants. Cela donna à la ville d'Arras, d'ordinaire si calme, une allure de grande fête.

M. Henri CADOT, député-maire de Bruay-en-Artois, candidat du parti socialiste, du sénateur.

Pour le second tour, un seul désistement, celui de M. G. Boisleux-Bachelet qui l'avait annoncé lors du congrès des délégués sénatoriaux républicains de gouvernement, au cas où il serait infériorisé par son concurrent M. Maurice Taillandier, député.

Le résultat du second tour ne fut connu, vers 17 heures, causa un profond étonnement chez certains et par contre-coup une vive joie chez les amis de M. Cadot qui avait bénéficié d'un gain respectable.

Enfin pour le troisième et dernier tour, l'animation fut redoublée et toutes les conversations roulaient sur les noms de MM. Cadot et Taillandier.

La journée électorale

Les trains spéciaux, précédés à des heures bien ordonnancées, permirent à près de 2.100 délégués de gagner la Préfecture en vagues régulières et ainsi : un embouteillage, toujours préjudiciable au bon fonctionnement du scrutin fut évité. Dès 8 h., les automobiles, les autocars bondés arrivèrent aux environs de la Préfecture. Les bureaux, au nombre de huit, furent formés avec quelques difficultés, mais fonctionnèrent bientôt sans encombre.

Dans le hall de la Préfecture on, étaient installés les huit bureaux, y compris trois bureaux placés dans les bureaux du service des étrangers, contigus.

Entre le premier et le second tour, il y eut quelques réunions. Chez les radicaux-socialistes, on décida de maintenir M. Delansorne, pour mieux se compter ; de même M. Bertin-Ledoux, qui, chassé du Congrès des délégués républicains de gouvernement, ne pouvait pardonner à ceux qui l'avaient offensé maintenait sa candidature.

Les sénateurs Eby, Lefebvre du Prey, Farjon, Théret, les députés Narcisse Bodiangar, Lemelle, Salmon, Appourchaux, général de Saint-Just, Delesalle après avoir tenu une réunion décidèrent de faire un appel à la discipline républicaine et inviteraient les électeurs républicains à faire bloc au deuxième tour sur le nom de M. Maurice Taillandier qui a été le plus favorisé des candidats républicains.

D'après les résultats du second tour la discipline paraît avoir été observée car les voix de M. G. Boisleux-Bachelet sont toutes allées grossir celles de M. Taillandier plus un appoint de 25 voix. Par contre, M. Bertin-Ledoux perdait 114 voix ; M. Delansorne : 36 et M. Cadot, augmentait son compte de 137 voix ; les communistes en ayant perdu également 24.

LE PREMIER TOUR

M. Leduc, président du Tribunal Civil présidait ayant comme secrétaires M. Bauddoin, et comme assesseurs MM. Dorlas, Lobbedez, Pauchet et Ragon.

Voici les résultats proclamés à 12 h. 35 :

Inscrits : 2.106. — Votants : 2.099. — Suffrages exprimés : 2.095. — Majorité : 1.048.

Ont obtenu :

MM. Taillandier, député, candidat d'Union et de Concentration Républicaine	615 voix
G. Boisleux-Bachelet, conseiller général, républicain de gouvernement	338 voix
Bertin-Ledoux, préfet honoraire, candidat de Défense Agricole et Action Républicaine et Sociale	137 voix
D. Delansorne, maire d'Arras, radical et radical-socialiste	261 voix
Henri Cadot, député-maire de Bruay, socialiste	670 voix
Level, employé, Béthune, communiste	43 voix
Divers	13 voix

LE DEUXIEME TOUR

Au deuxième tour, M. Taillandier a totalisé les voix de M. G. Boisleux, plus une vingtaine venant d'ailleurs.

Même nombre d'inscrits. Même nombre de votants.

Suffrages exprimés : 2.087 — Majorité : 1.044

MM Taillandier	978 voix
Bertin-Ledoux	43 »
D. Delansorne	224 »
H. Cadot	807 »
Level	19 »
Divers	16 »

Un troisième tour fut donc annoncé.

Ce résultat a été accueilli par les gauches à cri de : Vive Cadot !

LE TROISIEME TOUR

Ont obtenu :

M. Henri CADOT, député-maire de Bruay-en-Artois, 1.029 voix, ELU.

M. Maurice Taillandier, député-maire de Cagnicourt, Union Républicaine : 1.019 voix.

L'opinion de M. Cadot

Nous avons interviewé M. le sénateur Cadot. Celui-ci nous a dit :

« Je suis tout à fait satisfait de cette élection, qui marque combien le Pas-de-Calais reste toujours à l'avant-garde des idées républicaines ».